

UMR 7324

Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés

Livret du Doctorat

2021-2022

DATE

LAT

EMAM

COST



SOMMAIRE

Introduction	1
Présentation de l'UMR.....	2
Séjourner à CITERES	4
Ecoles doctorales	5
Matériel et ressources	7
Procédure de défraiement de mission	9
Activités des doctorants CITERES	11
Santé et vie étudiante	13
Politique doctorale de l'UMR.....	14
Annuaire des personnes ressources.....	18

INTRODUCTION

Ce guide est à destination des doctorant·es ayant rejoint l'une des équipes composant l'UMR 7324 CITERES. Il a pour objectif d'accompagner les jeunes chercheurs dans l'intégration de leur nouvelle équipe de recherche et de mettre en lumière l'ensemble des services et aides à la recherche que peut proposer le laboratoire CITERES à ses doctorant·es.

Outre une présentation succincte des quatre équipes de recherche, il réunit toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la recherche au niveau du laboratoire mais aussi de l'université.

Il rassemble également les ressources à votre disposition par l'intermédiaire du laboratoire ou de ses partenaires ainsi que les procédures pour le défraiement des missions que vous pourriez effectuer durant votre thèse. Vous pourrez retrouver les coordonnées des personnes ressource citées, dont les noms sont surmontés d'un astérisque, dans l'annuaire à la fin du livret.

Une bonne intégration à son unité de recherche est primordiale pour le bon déroulement de la thèse aussi bien pour l'échange scientifique qu'humain et nous vous invitons à vous rapprocher des membres de vos équipes respectives ou plus généralement du laboratoire. Certain·es d'entre vous réalisent leurs travaux à l'étranger et cela ne doit pas être un frein aux échanges. La plateforme Teams mise à notre disposition ainsi que les outils de visio-conférence permettent aujourd'hui, où que vous soyez, de participer aux activités des doctorants.

Ce guide a été créé initialement en 2018 par Bastien Gouhier et Fatemeh Ghalehnoee puis mis à jour en 2020 par Nathanaël Le Voguer et Corentin Thermes. Il a vocation à être mis à jour régulièrement et à évoluer en fonction de vos retours et de vos besoins.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée dans votre nouveau laboratoire,

Corentin et Nathanaël,
Représentants des doctorant·es

Créée en 2004, l'Unité Mixte de Recherche CITERES est venue renforcer et structurer le potentiel de recherche de l'Université de Tours sur la thématique "Villes et Territoires". Son objectif est d'analyser les dynamiques spatiales et territoriales des sociétés. A ce titre les productions de l'UMR s'inscrivent dans quatre principaux champs de recherche pluridisciplinaire : la recherche urbaine, la recherche environnementale, les travaux sur le territoire et ceux sur les effets des recompositions sociales contemporaines.

Les travaux de l'équipe portent sur des aires culturelles et des périodes historiques distinctes (de la préhistoire à l'époque contemporaine) et ont un fort caractère pluridisciplinaire (principales disciplines : anthropologie, aménagement de l'espace/urbanisme, archéologie, géographie, histoire, sociologie).

- **L'équipe Construction politique et Sociale des Territoires (CoST)**

Ces chercheurs développent des travaux ancrés dans les méthodes des sciences sociales, avec pour objectif scientifique de contribuer à une meilleure connaissance des effets sociaux et spatiaux des tensions entre tendances à la « déterritorialisation » et processus de (re)territorialisation (Direction : Hélène Bertheleu*)

- **L'équipe Monde arabe et Méditerranée (EMAM)**

Elle privilégie les périodes moderne et contemporaine et étudie le Monde arabe dans ses relations avec d'autres espaces, comme l'Europe méditerranéenne. Cette équipe contribue au développement des sciences sociales et historiques de l'espace, selon trois entrées : Identités, interculturalités, circulations ; Configurations et figurations de la ville et de l'urbain ; Dynamiques et recompositions politiques des territoires (Direction : Romeo Carabelli*).

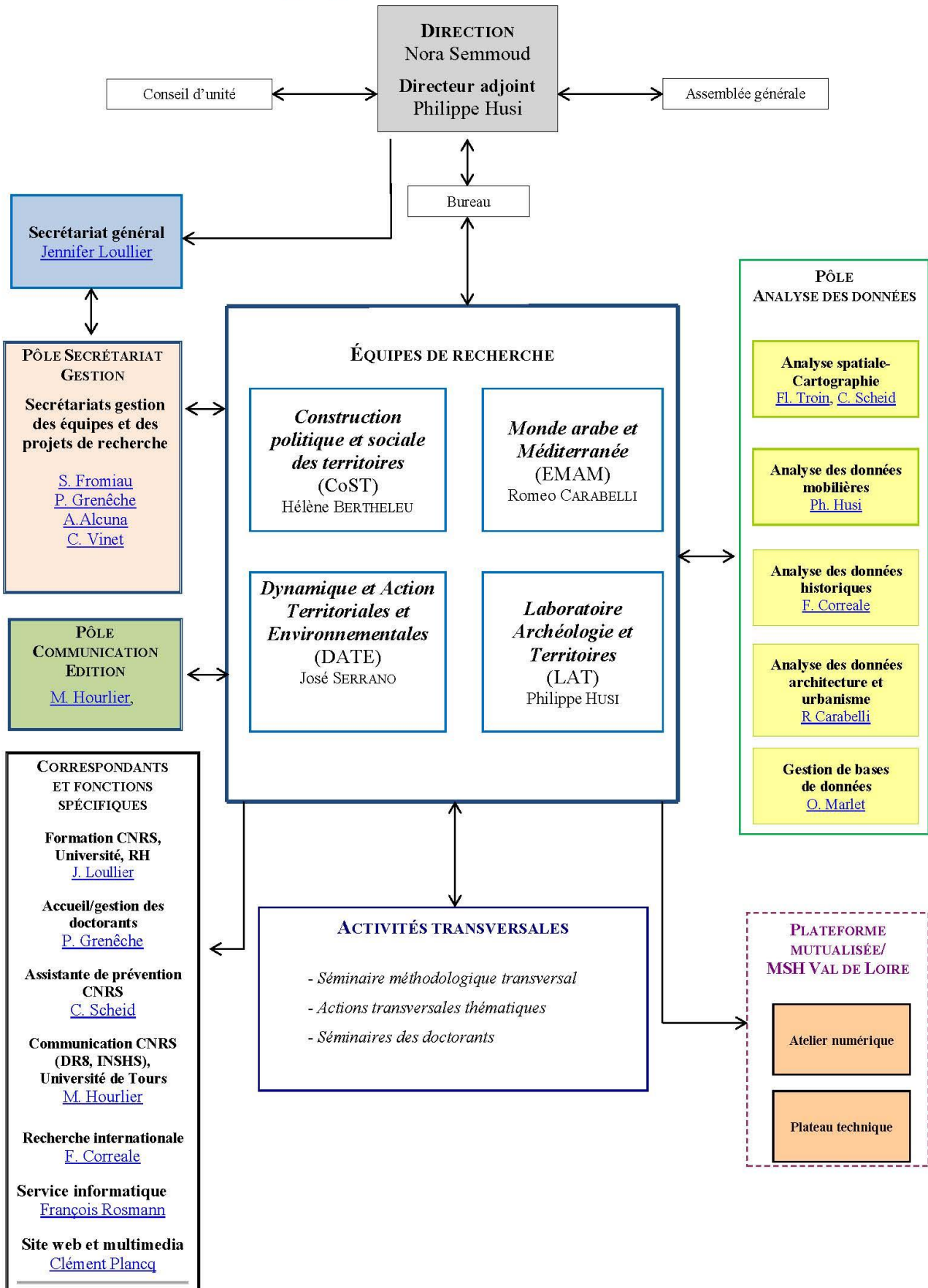
- **L'équipe Dynamique et Action Territoriales et Environnementales (DATE)**

Elle a pour projet scientifique l'intelligibilité des transformations des milieux naturels et des espaces aménagés et construits, telles qu'elles résultent de processus soit "spontanés", soit volontaires. Ce faisant, l'équipe cherche à conjuguer approches théoriques et critiques d'une part, concrètes ou opérationnelles d'autre part. (Direction : José Serrano*)

- **Le Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT)**

Cette équipe regroupe des archéologues et des historiens. Elle étudie les relations des sociétés pré-industrielles avec leur environnement et avec les multiples territoires dans lesquels elles inscrivaient leurs activités. (Direction : Philippe Husi*)

Organigramme CITERES 2020-2021



En tant que doctorant·e de CITERES vous avez la possibilité de venir travailler dans les différents sites du laboratoire :

A : MSH Val-de-Loire : 33-35 allée Ferdinand de Lesseps, quartier des Deux Lions à Tours.

B : Laboratoire Archéologie et Territoires : Acticampus 1, 1^{er} étage, 40 rue James Watt, quartier des Deux Lions à Tours

C : Site des Tanneurs, Salle 205, 3 rue des tanneurs, centre-ville à Tours

Le site de la MSH accueille de façon permanente la plus grande partie des bureaux de CITERES et des salles équipées sont à la disposition des doctorant·es qui en font la demande. Le site du laboratoire Archéologie et Territoires possède également un plateau technique qui accueille des doctorant·es toute l'année. Le nombre de place n'est pas illimité mais un bureau est toujours disponible dans l'un ou l'autre des sites pour vous accueillir. Patricia Grenêche* est en charge de la gestion des salles et des bureaux de CITERES. Pour les doctorants qui viennent séjourner à Tours durant quelques mois il vous est conseillé de vous mettre en contact avec elle ainsi qu'avec le directeur ou la directrice de votre équipe en lui indiquant vos dates d'arrivée et de départ afin vous prévoir une place fixe durant l'entièreté de votre séjour. Une salle de travail est également à disposition des doctorant·es sur le site universitaire des tanneurs, il s'agit de la **salle 205**. Un code d'accès vous sera délivré si vous en faites la demande à Marylène Moreau* (Secrétaire du département de sociologie, bureau 217).



Pour toute autre information vous pouvez consulter le site de l'UMR : <http://citeres.univ-tours.fr/>

Bien que vous évoluiez dans l'une des quatre équipes de recherche de l'UMR CITERES, votre rattachement universitaire se fait au travers des écoles doctorales de l'université de Tours. Les écoles doctorales sont des organes internes aux universités habilitées à délivrer le doctorat. Elles proposent aux doctorants une formation scientifique par une activité de recherche, complétée par des enseignements pluridisciplinaires. Depuis septembre 2018, l'université de Tours est composée de cinq écoles doctorales distinctes :

- "Energie, Matériaux, Sciences de la Terre et de l'Univers" (ED n°552 EMSTU)
- "Mathématiques, Informatique, Physiques théoriques, Ingénierie des systèmes" (ED N°551 MIPTIS)
- "Santé, Sciences Biologiques et Chimie du Vivant" (ED n° 549 SSBCV)
- "Humanités et Langues" (ED N°616 H&L)
- "Science de la Société : Territoires, Economie, Droit" (ED N°617 SSTED)

Chaque unité de recherche est rattachée à une école doctorale afin de favoriser l'interaction avec ses doctorants. Dans le cas de CITERES, les choses sont légèrement différentes car les doctorants des équipes CoST, DATE et EMAM sont rattachés à l'école doctorale **Science de la Société : Territoires, Economie, Droit (SSTED)** tandis que les doctorants de l'équipe LAT sont rattachés à l'école doctorale **Humanités et Langues (H&L)** (voir diagramme ci-après).

La majorité des interactions avec l'école doctorale se font via le site ADUM (<https://www.adum.fr/index.pl>) notamment pour l'inscription en formation, la validation des crédits doctoraux, la réinscription en thèse...

Le collège doctoral, qui regroupe l'ensemble des écoles doctorales d'Orléans et Tours, dispose d'un site internet : <https://collegedoctoral-cvl.fr/as/ed/CDCVL/index.pl>

Votre contact principal à l'école doctorale est Christèle Gaudron*, gestionnaire des écoles doctorales SSTED et H&L.

Le matériel et les ressources communes de la MSH Val-de-Loire, du laboratoire et de l'université peuvent être mobilisés par les doctorant·es dans le cadre de leurs travaux de thèse.

RESSOURCES

Les doctorants ont accès à l'ensemble des **bibliothèques** de l'université de Tours :

- BU Deux-Lions (droit, économie, science sociale, gestion ...)
- BU Tanneurs (histoire, lettre, langue, arts, littérature ...)
- BU Universitaire de médecine (sciences fondamentales, sciences cliniques, sciences humaines)
- BU Grandmont (informatique, mathématique, science de la vie et de la terre, pharmacie, agro-alimentaire...)
- BU Blois (informatique et télécommunications, sciences de l'ingénieur, paysage, sciences juridiques, sciences sociales)
- Centre documentaire de l'IUT de Tours (informatique, sciences de l'information, commerce, économie, gestion, physique, chimie, alimentation, électronique, sport)

Pour plus d'information, référez-vous au site de l'université : <https://www.univ-tours.fr/bibliotheques/>

PEB : Vous pouvez également faire venir gratuitement des ouvrages d'autres universités françaises à Tours via le Prêt Entre Bibliothèque.

Demande PEB BU des 2 lions : <https://www.univ-tours.fr/bibliotheques/services-personnalisés/bu-deux-lions-formulaire-de-peb-demande-de-pre-t-dun-ouvrage-ou-dune-these>

Demande PEB BU des Tanneurs : <https://bibliotheques.univ-tours.fr/version-francaise/pre-t-entre-bibliotheques/bu-tanneurs-formulaire-de-peb-demande-de-pre-t-dun-ouvrage-ou-dune-these>

Un fond documentaire orienté sur l'histoire et l'archéologie est à disposition des doctorant·es sur le site du Laboratoire d'Archéologie et Territoires.

Le laboratoire CITERES met à disposition sur son site internet (<http://citeres.univ-tours.fr/>) les revues publiées en ligne des différentes équipes (les *Cahiers de CoST*, les *Cahiers d'EMAM*, les *Cahiers d'URBAMA*, les *Petits Cahiers d'Anatole*...) ainsi que les récentes publications des chercheur·ses et doctorant·es via HAL-SHS.

Un partenariat avec le CNRS met à disposition la base bibliographique *Bibcnrs* pour la partie Sciences Humaines. Les codes d'accès sont à demander à Muriel Hourlier* (CITERES).

Une convention signée par la MSH et l'IGN permet aux doctorant·es de profiter des données produites par l'institut sous la licence « Recherche et Enseignement ». Vous pouvez ainsi obtenir des fonds de cartes,

des ortho-images et autres données cartographiques. Pour obtenir l'accès aux bases de données sous la licence « Recherche et Enseignement », vous pouvez contacter Dominique Andrieu* (MSH).

MATERIELS ET OUTILS

Comme les enseignants-chercheurs, les doctorant-es peuvent faire appel aux compétences du pôle "Analyse de données" de l'UMR CITERES pour leurs travaux. En en faisant la demande, ils pourront se faire épauler par des chercheur-ses et des ingénieur-es pour réaliser certaines analyses :

- **Analyse spatiale et cartographie** : Florence Troin* (CITERES) et Corinne Scheid* (CITERES)
- **Analyse du mobilier archéologique** : Philippe Husi* (CITERES) pour le mobilier céramique, Marie-Pierre Horard* (CITERES) pour les ossements animaux
- **Analyse des sources historiques** : Francesco Correale* (CITERES)
- **Analyse de données architectures et urbanisme** : Romeo Carabelli* (CITERES)
- **Gestion de bases de données** : Olivier Marlet* (CITERES)

ATELIER NUMERIQUE MSH

- L'atelier numérique propose une gamme de ressources (données, outils, compétences) orientée vers la collecte, le traitement et la valorisation des données numériques (textuelles, sonores et musicales, iconographiques, statistiques et spatiales) :
- Un service de communication, de création graphique et d'aide à l'organisation d'évènement.
- Un Pôle web qui offre la possibilité d'héberger des sites web de projets ainsi qu'une aide à la mise en place et au développement d'outils pour la recherche (partage de fichier, enquêtes).
- Un pôle audiovisuel pour une aide à la captation/enregistrement de travaux de recherche et à la réalisation de films documentaires et supports vidéo.
- Un dispositif photographique mobile pour la numérisation de petits objets archéologiques.
- Un drone pour la captation d'images aériennes (photos, vidéos) et un dispositif de stockage/archivage de données via le TGIR Huma-Num.

Pour toutes demandes de service, il faut vous référer au site internet de la MSH et faire une demande via le formulaire associé : <http://www.msh-vdl.fr/offre-de-service/>

Au cours de la thèse, il est possible d'effectuer des demandes de financement auprès de différents organismes afin de soutenir le projet doctoral et de vous permettre notamment d'effectuer les déplacements nécessaires à votre travail. Les principaux sont les suivants :

- L'école doctorale propose une aide à la mobilité pouvant aller jusqu'à 800€ par doctorant·e (sur l'ensemble de la thèse). Cette aide doit permettre de présenter une communication ou un poster lors d'un colloque ou d'une conférence. Pour L'ED SSTED, cette aide est exclusivement réservée aux déplacements à l'étranger.

Pour plus d'informations (SSTED) : <https://utbox.univ-tours.fr/s/aC7Tp2JTnT8ym9K#pdfviewer>

Pour plus d'informations (H&L) : <https://utbox.univ-tours.fr/s/4S4RkbFkH6pqao2#pdfviewer>

- Les équipes ont pour rôle de faciliter le travail de recherche de l'ensemble de leurs membres, y compris des doctorant·es. Cela implique notamment le financement de différentes actions :
 - Déplacement et logement pour des présentations lors d'une journée d'étude ou un colloque
 - Déplacement de terrain
 - Aide matérielle (ordinateur, logiciel, outils, livres...)
 - Autres : traductions, formations, analyses...

Les équipes peuvent avoir des règles ou des critères spécifiques concernant ces demandes de financement. Pour en savoir plus, rapprochez-vous de vos responsables d'équipes / d'axes ou de vos représentant·es au sein de chaque équipe. La liste ci-dessus n'est pas exhaustive, toutes les demandes sont possibles même si toutes ne seront pas nécessairement acceptées. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter vos responsables d'équipes / d'axes.

Pensez à prévoir vos demandes le plus tôt possible et à remplir les fiches missions (voir page suivante).

- La MSH propose des appels à projets annuels dont l'un, notamment, est centré sur les jeunes chercheurs et les doctorant·es. Il s'agit d'un financement limité (entre 500€ et 1000€ généralement) qui peut vous être utile pour un projet spécifique. Les informations sont transmises par Muriel Hourlier* au cours de l'année.

En dehors des demandes de budgets pour des missions spécifiques de terrain ou d'analyse, chaque doctorant·e est en droit de se faire rembourser des frais de missions par son équipe de recherche en accord avec son directeur de thèse et son directeur d'équipe. Des missions peuvent être autorisées pour des colloques, séminaires ou autres réunions de travail uniquement si la personne participe à la manifestation.

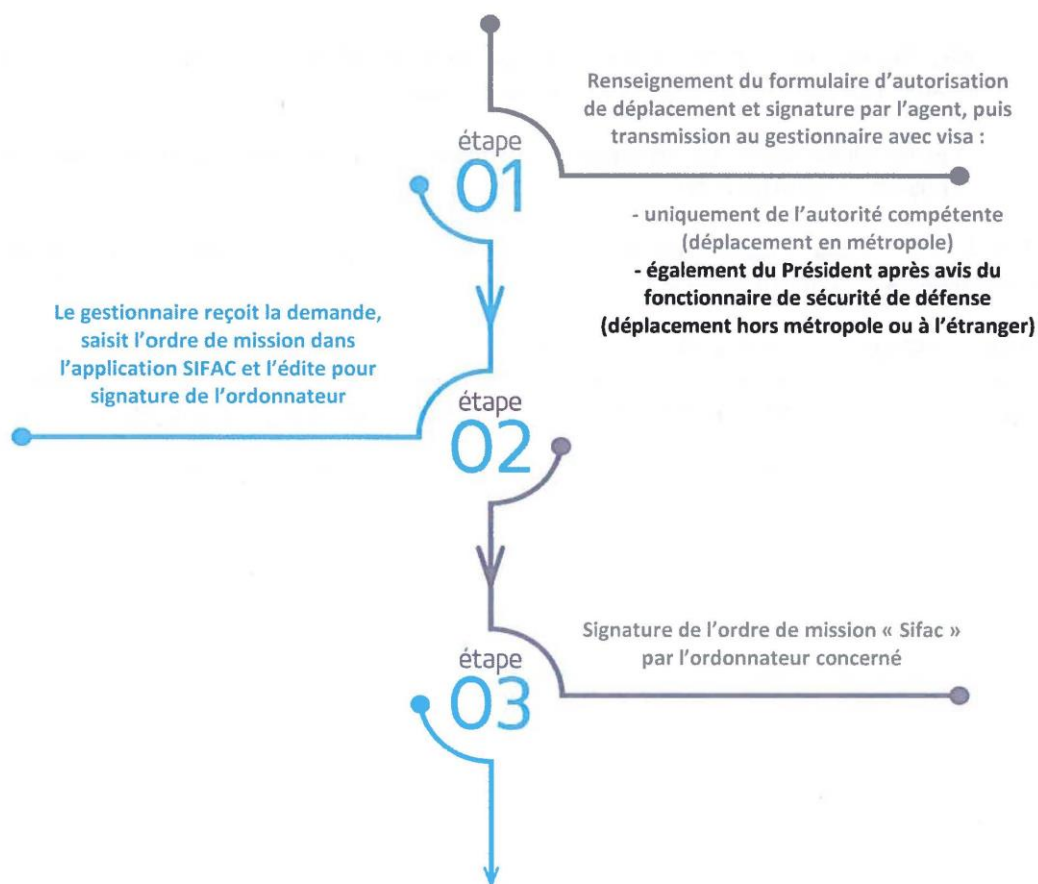
Pour les doctorant·es qui souhaitent réaliser pour la première fois une mission il est impératif de remplir une **Fiche agent** qui sera délivrée par les gestionnaires affiliés à vos équipes de recherche : Anaïs Alcuna* (équipe CoST et LAT), Séverine Fromiau* (équipe DATE), Patricia Grenêche* (équipe EMAM).

Il faut ensuite remplir le **formulaire d'autorisation de déplacement** également fourni par vos gestionnaires respectifs. Il est important de noter que l'autorisation doit être remplie et envoyer **au minimum une semaine avant mission** pour les déplacements en France métropolitaine et **un mois avant mission** pour les déplacements internationaux sous peine d'annulation. Si vous utilisez votre véhicule personnel y ajouter une photocopie de la carte grise et du permis de conduire.

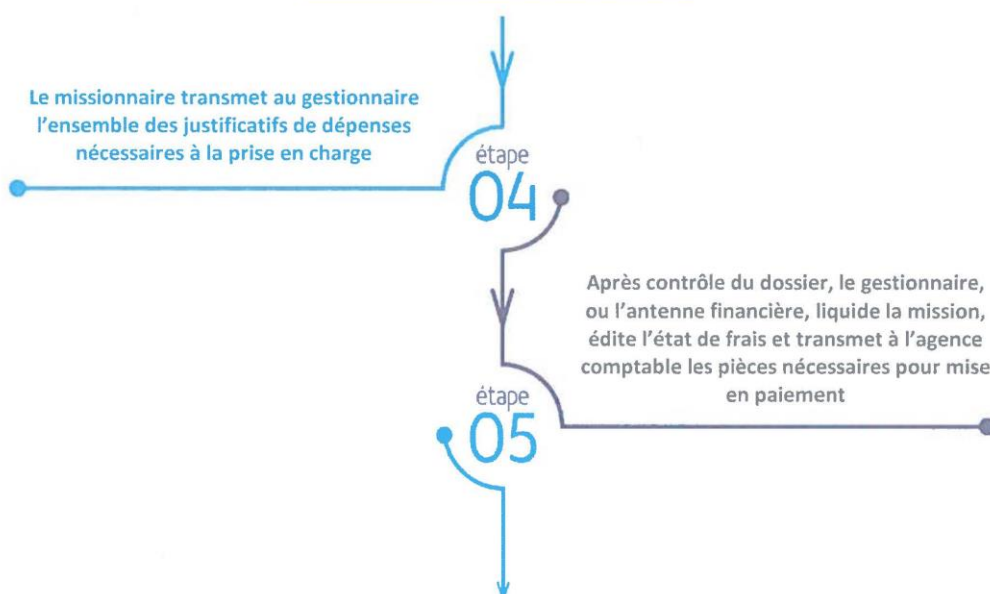
Pour les déplacements en **train/avion** et pour les **hébergements** il est nécessaire de passer par la plateforme **Altour** disponible sur votre ENT. En cas de première mission, il vous faut créer un compte sur la plateforme Altour. Nous vous conseillons de vous rapprocher de la gestionnaire de votre équipe.

En retour de mission il est important de rapporter **rapidement** à vos gestionnaires les tickets de transports qui ont été payés de votre poche (métro, bus, tramway) et d'indiquer le nombre de repas effectués. Il vous sera remboursé, en mission, une somme de 15 Euros par repas. Il vous sera également demandé d'y joindre le programme détaillé du colloque/séminaire/réunion auquel vous avez participé. Si toutes ces conditions sont remplies vous serez remboursés de vos frais de mission dans un délai de 7 à 10 jours.

AVANT LE DEPART EN MISSION



AU RETOUR DE MISSION



ATELIER DOCTORAL « PARS EN THESE »

Depuis 2017, sous l'impulsion des doctorant·es de CITERES l'atelier « Pars en thèse » a été mis en place. Cet atelier a pour but d'offrir un espace de discussion entre un·e doctorant·e du laboratoire et deux discutant·es (enseignant-chercheur, jeune docteur·e ou doctorant·e) autour d'un thème ou d'une problématique de recherche lié à sa thèse. Nous favorisons les discutant·es venant de l'extérieur de la structure pour renforcer les liens entre le laboratoire CITERES et d'autres laboratoires de Tours et d'ailleurs. Les frais de déplacement pour les discutant·es venant de loin peuvent-être pris en charge par le laboratoire. C'est un espace de travail convivial où l'ensemble des doctorant·es et chercheur·es peuvent venir écouter un collègue et réagir à ses questionnements. Libre à vous de vous inscrire pour avancer sur un point méthodologique et, si vous ne trouvez pas de discutant·es, les coordinateur·ices peuvent faire office d'intermédiaire entre le/la doctorant·e et les chercheur·es.

Les ateliers « Pars en thèse » proposent également des séances de travail (« la petite cuisine de la thèse ») autour de divers thèmes : rédaction d'articles, outils informatiques, possibilités de financements...

Les organisatrices des ateliers pour l'année 2021/2022 sont : Anna Perraudin*, Emilie Laurent* et Jaime Vera Alpuche*

REPRESENTATIVITE DES DOCTORANT·ES

Les doctorant·es sont représenté·es au sein de CITERES par quatre représentant·es qui siègent au Conseil d'Unité. Leur rôle est de défendre les intérêts des doctorant·es au sein du laboratoire mais aussi de fédérer les doctorant·es à travers diverses activités. Elles peuvent prendre la forme de séminaire (voir « Pars en thèse » ci-dessus), d'organisation de journée de recherche où tout simplement de moments conviviaux entre doctorant·es. En outre, les équipes COST et DATE disposent de représentants des doctorants en interne qui siègent notamment aux bureaux de ces équipes.

Un conseil des doctorant·es prend place régulièrement. Il s'agit d'un espace de dialogue où nous détaillons et organisons les différentes activités. C'est également un moment de discussions autour des problèmes que vous pouvez rencontrer lors de votre doctorat. En dehors de ces événements si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas, en plus de votre direction de thèse, à en faire part aux représentant·es afin que nous puissions vous aider au maximum.

REPRESENTANT·ES DES DOCTORANTS CITERES 2020/2021

Corentin Thermes : corentin.thermes@univ-tours.fr

Nathanaël Le Voguer : levoguer@univ-tours.fr

ACTIONS SCIENTIFIQUES ET VISIBILITE DES DOCTORANT·ES

Le laboratoire a aussi pour rôle d'aider à la transmission et à la valorisation des travaux des doctorant·es. L'UMR CITERES met à disposition sur son site Internet un espace de communication et de valorisation des travaux scientifiques pour chacun·e des doctorant·es. Contact : Muriel Hourlier*

Vous avez la possibilité de participer aux activités du laboratoire, notamment au sein des équipes mais aussi aux séminaires transversaux de CITERES qui sont organisé deux fois par an et regroupe les chercheur·ses du laboratoire autour de problématique commune aux quatre équipes.

La Lettre de CITERES

La *lettre de CITERES* permet à la fois, de renforcer la visibilité de l'UMR auprès des autres laboratoires nationaux et internationaux, de faire connaître les travaux de CITERES et de susciter des désirs d'interactions entre nos membres et les réseaux existants ou potentiels. Quatre numéros sont parus à ce jour, le cinquième est en préparation. Cette lettre ouvre sur des activités « phares » menées au cours de l'année écoulée, informe sur des activités à venir, propose des focus sur des projets de recherche en cours, et tout autre sujet que vous souhaiteriez aborder. Toutes les propositions de textes de membres de CITERES et de doctorant·es seront les bienvenues, elle sont à envoyer à la responsable éditoriale : [Muriel Hourlier](#).

Groupe Teams « pars-en-thèse »

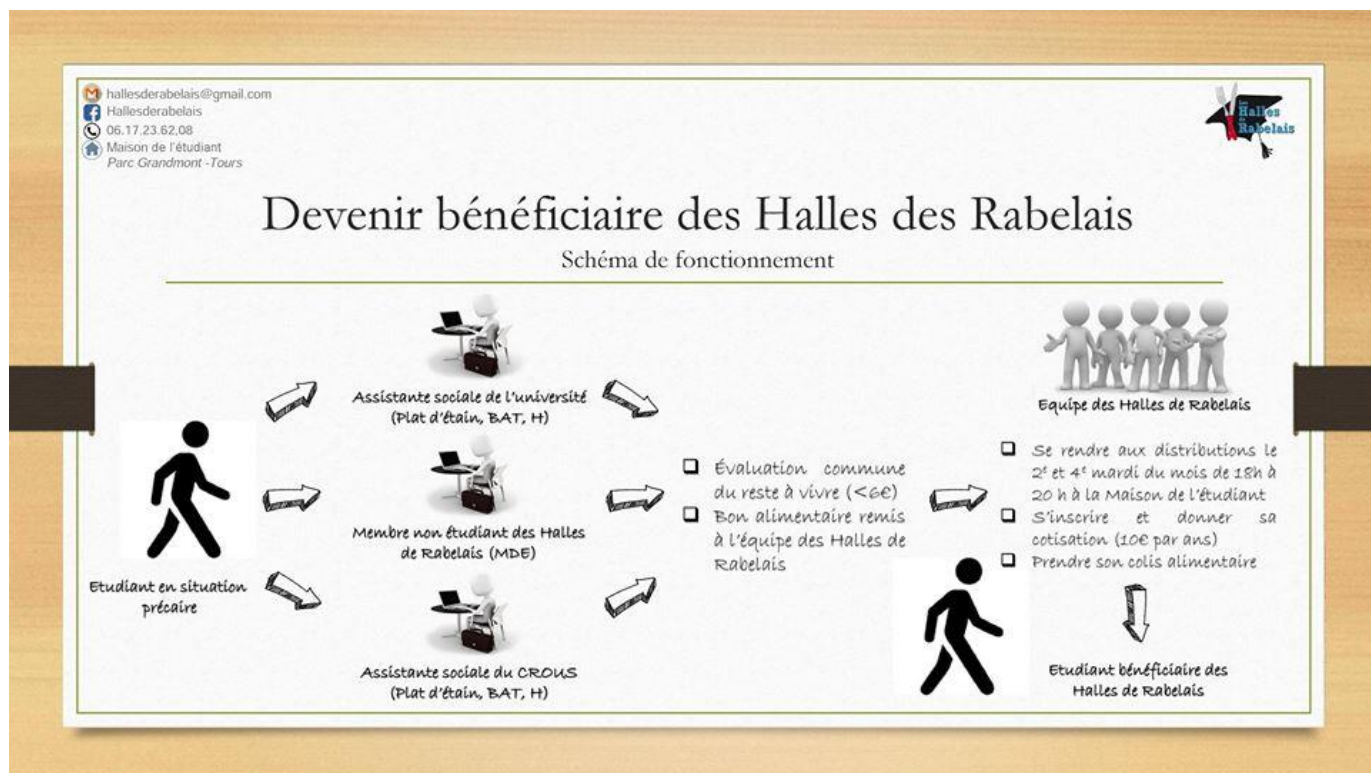
Depuis l'année 2020, le séminaire pars-en-thèse s'est enrichi d'un groupe Teams permettant de faire les réunions en visioconférence mais aussi de discuter en dehors des périodes de séminaire. Pour le rejoindre, utilisez le lien suivant :

<https://teams.microsoft.com/l/team/19%3a84087bcc5fa1453fa7dfe070ac468d35%40thread.tacv2/conversations?groupId=aabba5bb-5a93-41db-bf92-907df29e077d&tenantId=16150599-ebb0-4fcf-94a5-6010823c7bd5>

Votre statut de doctorant-e vous permet de bénéficier, comme n'importe quel étudiant-e, de l'ensemble des activités proposées par l'université comme le *Pass Culturel Etudiant* ou le *Pack Sport*. Ces pass vous permettent de participer à des sorties culturelles à prix réduit et de pratiquer une activité sportive parmi la multitude proposée par l'université.

Les doctorant-es peuvent également se retrouver en situation précaire et ont la possibilité de s'appuyer sur les services mis en place pour les étudiants. Le Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé* (SUMPPS) rassemble une équipe pluridisciplinaire : médecins - infirmières - assistantes sociales qui vous accueille, vous écoute et vous informe, gratuitement. Cette équipe est soumise au secret médical et à la confidentialité. Vous pouvez demander un examen préventif ou une consultation spécialisée, alors n'hésitez pas : être en bonne santé est une clé de la réussite de votre thèse. Des consultations spécialisées et gratuites vous sont proposées : soutien psychologique, psychiatrie sexologie, diététique et nutrition, gynécologie, contraception, dermatologie et IST, Médecine du Sport et suivi des sportifs de haut niveau, hygiène dentaire, vaccinations.

Les doctorant-es en situation de précarité alimentaire peuvent également se tourner vers l'association des Halles de Rabelais* qui vient en aide aux étudiants en leur fournissant des colis alimentaire (cf. ci-dessous).



PREAMBULE

Le présent texte a été élaboré en 2011 à la demande des doctorants et du Conseil d'Unité de l'UMR CITERES. Il complète la Charte des thèses de l'Université de Tours pour les doctorants du laboratoire. Il précise la politique de l'UMR CITERES concernant les activités de recherche doctorale qu'elle accueille.

L'objectif de ce texte est d'explicitier les règles de fonctionnement qui régissent le fonctionnement du laboratoire vis-à-vis de ses doctorants. Pour cela, il vise à clarifier et à offrir les conditions de réalisation des travaux des doctorants les plus favorables, et à faciliter leur insertion humaine et scientifique au sein du laboratoire, et plus largement au sein du domaine scientifique et professionnel qu'ils investissent par leurs travaux. Afin de s'assurer que chaque membre impliqué dans le processus doctoral (en interne, doctorant, directeur de thèse, directeur d'équipe, directeur de l'UMR et en externe, École Doctorale) ait bien connaissance de ces dispositions, les présentes dispositions sont annexées au règlement intérieur de l'UMR CITERES. Elles seront par ailleurs expliquées et remises aux nouveaux doctorants lors de la réunion d'accueil annuelle organisée à l'automne, diffusées également largement aux membres du laboratoire et rendues disponibles sur le site internet du laboratoire.

LA THESE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Avant l'inscription en doctorat, le doctorant, son directeur et son équipe de recherche examinent les conditions de faisabilité du projet de thèse. L'UMR CITERES ou ses composantes informent les étudiants de niveau Master des possibilités de financements pour la préparation d'une thèse.

L'UMR CITERES organise une rencontre annuelle des doctorants en début d'année universitaire pour la présentation des anciens et des nouveaux doctorants. Les doctorants s'engagent à participer à cette journée.

En lien avec le Directeur de thèse et les équipes, l'UMR CITERES accompagne le doctorant dans la construction et la mise en œuvre de son projet d'insertion professionnelle. Cet accompagnement prend en particulier la forme d'une diffusion des offres d'emplois reçues dans la lettre hebdomadaire « CITERES ACTU », d'une information faite aux chercheurs et enseignants-chercheurs sur les possibilités d'embaucher des doctorants du laboratoire (contrat horaire, etc.) ainsi que d'un soutien à la participation aux dispositifs d'insertion professionnelle initiés par l'École Doctorale (Doctoriales, Nouveau Chapitre de la Thèse, etc.).

La responsabilité scientifique de la thèse repose sur le Doctorant, le Directeur de thèse, l'UMR CITERES et l'École Doctorale. Ces quatre parties sont en charge du bon fonctionnement du déroulement de la thèse et s'engagent à mettre en place des dispositifs de médiation en cas de conflits.

L'UMR CITERES informe en particulier les nouveaux docteurs des possibilités de post-doctorats et incitera à la mobilité nationale et internationale des doctorants et des nouveaux docteurs. Après la soutenance, les nouveaux docteurs peuvent solliciter le statut de chercheur-associé de l'UMR CITERES. Selon la

procédure du laboratoire, une demande motivée est à adresser à une des équipes, avant l'examen par le Conseil d'unité.

FONCTION D'ENCADREMENT DE L'UMR CITERES

Le doctorant, son directeur de thèse et l'UMR CITERES veillent à ce que les sujets de thèse proposés trouvent leur place dans les axes des équipes et les priorités de recherche du laboratoire, en maintenant la procédure d'inscription suivant l'ordre de sollicitation d'abord de la direction de thèse, puis du responsable d'équipe et enfin de la direction de l'UMR CITERES. Le rôle d'encadrement de CITERES repose en particulier sur une bonne intégration des doctorants dans les travaux de ses équipes de recherche. Ceux-ci s'engagent, comme les membres du laboratoire, à participer aux activités collectives mises en place par leur équipe de rattachement. Ils sont incités, non seulement à participer aux séminaires et journées d'études des équipes mais également à y présenter leurs travaux.

Les équipes et l'UMR s'engagent à appuyer les initiatives des doctorants dans ce domaine (séminaires, journées d'études thématiques, etc.). Les demandes des doctorants concernant la mise en place par l'UMR de séminaires, de formations, d'actions collectives seront diffusées auprès des enseignants-chercheurs.

Les doctorants sont incités à participer aux actions collectives qui seront mises en place au niveau de l'UMR. Les séminaires des doctorants inter-équipes mis en place à la demande des doctorants.

Les séminaires concepts, méthodes et positionnement scientifiques des recherches réalisées par les membres de l'UMR CITERES.

L'UMR CITERES appuiera auprès de l'École Doctorale les demandes de reconnaissance des activités réalisées au sein de l'UMR comme objet de validation des crédits ECTS, nécessaires à la soutenance de thèse.

L'UMR CITERES incitera ses membres chercheurs et enseignants-chercheurs à proposer annuellement à l'École Doctorale des séminaires en lien avec les thématiques « Ville et territoire » du laboratoire.

REALISATION DE LA THESE

L'UMR CITERES soutient la participation des doctorants à des journées d'études et colloques scientifiques nationaux et internationaux, sous forme notamment d'un financement des coûts de mobilité et de participation. Les demandes de prises en charge sont examinées par chacune des équipes. Les doctorants sont incités à mobiliser aussi d'autres financements notamment ceux de l'École Doctorale pour des mobilités en France et à l'étranger.

L'UMR CITERES facilite l'accès des doctorants aux moyens matériels nécessaires à la réalisation de la thèse :

Dans la mesure du possible, attribution d'un espace de travail personnel équipé d'un ordinateur et connecté aux moyens d'impression. Le doctorant, comme tout membre du laboratoire, s'engage à utiliser les moyens mis à sa disposition de manière raisonnée. En cas d'absence prolongée, le doctorant informe le personnel administratif et accepte l'affectation de l'espace de travail à un autre doctorant.

En lien avec la MSH, l'accès aux outils, cartographiques, statistiques, infographiques et bibliographiques et à leur maîtrise.

Comme pour les enseignants-chercheurs, l'UMR CITERES n'a pas pour mission de financer sur ses crédits récurrents la totalité des frais liés aux investigations de terrains des doctorants. Cependant des aides pour l'accès au terrain peuvent être accordées, les demandes sont à adresser en premier lieu à chacune des équipes. Suivant l'objet de la demande, les doctorants peuvent solliciter un complément de financement à l'UMR CITERES et à l'École Doctorale.

Le doctorant dispose d'un encadrement personnalisé et continu, et informe régulièrement de ses travaux son directeur de thèse. Le doctorant s'entend avec son Directeur de thèse sur une fréquence de suivi, les modalités de rendu et un échéancier. A minima, un rapport sur les activités réalisées chaque année devra être fourni. Un comité de thèse peut être mise en place sur proposition concertée du directeur de thèse et du doctorant. L'UMR CITERES encourage cette formule, en s'engageant à contribuer aux frais de réunion des comités de thèses qui seront mis en place.

Le Directeur de thèse informe le doctorant des conditions de soutenance. Le coût des impressions des thèses sont prises en charge par les équipes, tant pour la soutenance que pour les demandes de qualification.

CNU. Les frais de déplacements des membres du jury de thèse sont pris en charge par l'équipe de rattachement de l'UMR CITERES avec un soutien du budget commun si nécessaire.

VISIBILITE DES TRAVAUX DES DOCTORANTS

L'UMR CITERES s'engage à mettre à disposition sur le site Internet du laboratoire un espace de communication et de valorisation des travaux scientifiques pour chacun des doctorants. Cet espace est actualisable mensuellement.

L'UMR CITERES soutient, après évaluation, les projets de publications émanant des doctorants. L'UMR CITERES facilite la publication des articles des doctorants, à travers le soutien aux publications extérieures ou aux publications propres au laboratoire, et éventuellement par l'aide à la traduction ou à la relecture des articles proposés à des revues internationales à comité de lecture.

Le doctorant, à travers ses différents travaux, représente le laboratoire. Ses correspondances (courrier et courriels), ses publications scientifiques ou grand public doivent toujours être signées en tant que **doctorant de l'UMR CITERES** et de son équipe de rattachement comme suit : Prénom, Nom, Equipe "XXX" UMR 7324 CITERES, CNRS, Université de Tours. Après soutenance de la thèse, l'UMR CITERES peut aider à la publication des résultats de recherche et à leur valorisation dans le cadre de revues internationales notamment. À ce titre, l'UMR CITERES étudie la mise en place d'une procédure de sélection et d'attribution des aides à la publication, qui pourrait prendre la forme d'un prix annuel de thèse décerné par le laboratoire pour un ou plusieurs lauréats selon des modalités à définir.

Représentation des Doctorants

Les doctorants sont représentés dans les instances de CITERES, tant dans le Conseil d'unité (2 membres élus), que par des demandes de saisie extraordinaire du Bureau d'unité. Chaque équipe s'engage à assurer une représentation des doctorants au sein de ses instances. A ce jour, DATE et COST ont un bureau avec un membre doctorant élu, EMAM et LAT ont des réunions d'équipes ouvertes.

Les différentes instances s'engagent à diffuser aux doctorants le compte-rendu des réunions, notamment du Conseil d'Unité, du Bureau de l'UMR, et des bureaux d'équipe.

Les instances de l'UMR CITERES s'engagent à porter la voix des doctorants auprès des instances appropriées pour les dossiers qui les concernent (Conseil Régional, etc.).

DISPOSITIF DE SUIVI

La présente politique doctorale fait l'objet a minima d'un bilan annuel, et dont le rapport sera présenté et débattu en Conseil d'Unité. Celui-ci porte notamment sur la mise en œuvre des actions envisagées citées dans le texte (prix de thèse, comités de thèse, réunion annuelle, etc.). Des indicateurs annuels quantitatifs et qualitatifs peuvent également être envisagés pour le suivi de cette politique doctorale, facilitant la lecture des progrès réalisés et alimentant utilement le bilan du projet quinquennal du laboratoire. Le cas échéant, le Conseil d'Unité peut faire évoluer le contenu de cette politique doctorale afin de l'adapter aux nouvelles demandes et à l'évolution des moyens.

Alcuna Anaïs	<u>anais.alcuna@univ-tours.fr</u>
Andrieu Dominique	<u>dominique.andrieu@univ-tours.fr</u>
Bertheleu Hélène	<u>helene.bertheleu@univ-tours.fr</u>
Carabelli Romeo	<u>carabelli@univ-tours.fr</u>
Correale Francesco	<u>francesco.correale@univ-tours.fr</u>
Fromiau Séverine	<u>severine.fromiau@univ-tours.fr</u>
Gaudron Christèle	<u>christele.gaudron@univ-tours.fr</u>
Grenêche Patricia	<u>patricia.greneche@univ-tours.fr</u>
Horard Marie-Pierre	<u>marie-pierre.horard-herbin@univ-tours.fr</u>
Hourlier Muriel	<u>hourlier@univ-tours.fr</u>
Husi Philippe	<u>philippe.husi@univ-tours.fr</u>
Loullier Jennifer	<u>jennifer.loullier@univ-tours.fr</u>
Marlet Olivier	<u>olivier.marlet@univ-tours.fr</u>
Perraudin Anna	<u>anna.perraudin@gmail.com</u>
Rodier Xavier	<u>xavier.rodier@univ-tours.fr</u>
Scheid Corinne	<u>corinne.scheid@univ-tours.fr</u>
Semmoud Nora	<u>noria.semmoud@univ-tours.fr</u>
Serrano José	<u>serrano@univ-tours.fr</u>
Troin Florence	<u>troin@univ-tours.fr</u>
Vioux Adeline	<u>adeline.vioux@univ-tours.fr</u>